



ASSOCIATION DES CONSEILS
EN GESTION LINGUISTIQUE

ASSOCIATION OF LINGUISTIC
SERVICES MANAGERS

7400, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 410 Anjou (Québec) H1M 3M2
Tél. : (514) 355-8001 Téléc. : (514) 355-4159 acgl@spg.qc.ca

Le mot du président

À tous les membres,

Voilà un autre exercice qui se termine, mais il nous reste l'activité la plus importante, soit l'assemblée générale annuelle. Pour vous y préparer, il est nécessaire de renouveler votre adhésion si ce n'est déjà fait. Puis il vous faut bien prendre connaissance des documents qui vous seront envoyés au cours des prochaines semaines. Enfin, comme il est essentiel d'y assister, profitez du moment présent pour inscrire immédiatement la date du 18 juin dans votre agenda papier ou électronique.

Nous vous rappelons que le succès de l'Association repose en grande partie sur chacun de vous. Par conséquent, si vous connaissez une personne qui saurait tirer profit de l'ACGL et ferait même bénéficier les autres membres de sa participation, ne vous gênez pas pour l'inciter à se joindre à nous ou faites-en part à un membre du conseil. Nous nous occuperons de lui envoyer la documentation nécessaire. Nous aurons également besoin de pourvoir des postes au conseil. Si vous n'avez pas encore songé à y siéger, vous vous privez du plaisir de travailler de près avec d'autres membres et de présenter vos idées directement au centre de décision.

Le présent Contact vous résume un peu les activités qui ont eu lieu au cours des derniers mois et rappelle celles qui se dérouleront prochainement. Il souligne également diverses questions qui méritent d'être mentionnées. Prenez le temps de le lire et n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions ou rétroactions, selon le cas.

Bonne lecture et à bientôt.

Le président,

Jean Venne

Atelier : FORMATION, RELÈVE, ET STAGES EN TRADUCTION

Compte-rendu de l'atelier tenu le 20 mars 2009



Jean Venne, Alvaro Echeverri, Nycole Bélanger

L'atelier intitulé FORMATION, RELÈVE, STAGES EN TRADUCTION était animé par Monsieur Alvaro Echeverri, Ph.D., chargé de cours à HEC Montréal et à l'Université de Montréal. Dans le cadre de sa thèse, Monsieur Echeverri a dépouillé environ une douzaine de rapports rédigés par les stagiaires de traduction. Il en a tiré un tableau de la fréquence des remarques de la part des stagiaires et s'en est servi pour établir une liste de ces thèmes.

Après avoir présenté l'objectif visé et le mécanisme utilisé pour cette partie de sa thèse, Monsieur Echeverri a dégagé une dizaine de questions suscitées par ces thèmes au groupe de plus de vingt participants et leur a proposé d'en débattre en gardant à l'esprit le point suivant : « La question soulevée pourrait ou devrait-elle faire partie du programme d'enseignement? ».

Nous reproduisons ci-après les questions rédigées par Monsieur Echeverri qui ont fait l'objet du débat pour que vous puissiez vous y pencher vous-même. Quant aux participants, chacun y a mis son grain de sel et les opinions étaient partagées selon le rôle du participant : donneur de stage, stagiaire et représentant du milieu universitaire.

M. Echeverri a conclu qu'il souhaiterait poursuivre le travail réalisé dans le cadre de sa thèse en y incorporant les analyses qu'il aimerait faire des rapports de stage rédigés par le donneur de stage et le maître de stage. Peut-être serez-vous sollicité pour participer à ce projet et, advenant sa concrétisation, il est fort probable que nous organisions un autre atelier pour obtenir cette fois-là un tableau de la fréquence des remarques de l'ensemble des intervenants.

À titre d'aide-mémoire, voici les questions abordées aux tables rondes et qui portent à réflexion.

1. Dans leurs rapports de stage, les stagiaires affirment qu'un des grands avantages des stages par rapport aux cours traditionnels est la révision de leurs traductions. La rétroaction que les stagiaires reçoivent des personnes qui révisent leur travail serait ainsi un facteur déterminant des apprentissages faits pendant les stages. Compte tenu de cet avantage des stages, quels aspects des pratiques de révision utilisées en contexte de travail pourraient être adaptés aux cours traditionnels?

2. Les résultats de notre recherche révèlent que les relations interpersonnelles sont le facteur métacognitif de la traduction et de son apprentissage qui a le plus d'incidence sur l'intégration des stagiaires aux différents contextes de travail. Dans vos lieux de travail, quelles démarches avez-vous entreprises pour assurer un bon encadrement des stagiaires et quelles possibilités voyez-vous pour l'application de ces manières de faire dans les cours de traduction?

3. Un principe pédagogique suggère que pour qu'un apprentissage ait lieu, le sujet apprenant doit avoir une motivation particulière pour s'engager dans une activité d'apprentissage. Dans le cas des stagiaires de traduction, ils affirment que l'une des raisons qui les motivent à s'engager pleinement dans les activités de traduction (apprentissage) dans leurs lieux de travail est la certitude de savoir que leur travail servira à quelque chose, que les textes qu'ils traduisent seront « véritablement » lus. En pédagogie de la traduction, il y a un courant qui prône l'utilisation des textes authentiques (qui font l'objet d'un mandat de traduction) pour les pratiques de traduction en salle de classe. En tant que gestionnaires des services de traduction, quelle est votre opinion sur l'idée de travailler que des textes authentiques dans les cours pratiques de traduction?

4. Selon les rapports de stage, un atout des stages est la possibilité qu'ils offrent aux apprenants de récupérer leur autoconfiance. Comme bon nombre de stagiaires le déclarent dans leurs rapports, les stages leur auraient permis de se rendre compte qu'ils étaient capables de faire le travail. À votre avis, quels sont les aspects des stages qui favorisent ce regain de confiance chez les apprenants?

5. Les excellents résultats de la formation coopérative démontrent qu'il est essentiel de maintenir une collaboration étroite entre les écoles de traduction et les employeurs de traducteurs. D'après vous, quelles autres formes de collaboration pourraient s'établir entre les écoles de formation et les employeurs afin d'assurer l'amélioration constante des programmes de formation?

6. L'évaluation est sans aucun doute un aspect clé de la formation. Dans l'enseignement traditionnel, l'évaluation est une responsabilité exclusive des enseignants. Par contre, dans le cas de la formation COOP, les apprenants qui se trouvent en situation de travail doivent, par la nature des stages, s'auto-évaluer constamment. À votre avis, et dans la situation particulière de vos lieux de travail, quelle est la place de l'auto-évaluation dans la traduction professionnelle? Est-elle encouragée explicitement dans vos lieux de travail tant pour les stagiaires que pour le reste des employés?

7. Au moment d'évaluer leurs performances pendant les stages, bien des apprenants accordent une grande importance au nombre de mots qu'ils arrivent à traduire dans une période déterminée de temps. Vu qu'en contexte universitaire les instructeurs ne peuvent pas travailler sur de textes de quelques centaines de mots, la rapidité de traduction n'est pas un critère auquel les formateurs font beaucoup attention. D'après vous, quelle importance les formateurs devraient-ils conférer à la rapidité de traduction en tant que critère d'évaluation?

8. Il est une constante aujourd'hui dans le monde du travail qu'il faut être capable de s'adapter à des contextes de travail changeants. Dans le cas des stagiaires qui passent d'un contexte universitaire à un contexte de travail, la capacité d'adaptation est mise à l'épreuve. Quelles sont les plus grandes difficultés d'adaptation auxquelles font face les apprenants lorsqu'ils commencent leurs stages de formation? Comment pourrait-on à l'université préparer les futurs traducteurs pour mieux répondre à ces difficultés d'adaptation et ainsi faciliter leur future adaptation au milieu de travail?

9. Selon les rapports des apprenants, la traduction en milieu de travail implique la participation de plusieurs personnes à la réalisation d'un même projet de traduction. Cela implique une grande différence par rapport aux activités de formation qui se réalisent normalement sur la forme des travaux individuels. Croyez-vous que la formation universitaire devrait s'adapter à cette réalité de la profession et augmenter les activités d'apprentissage en équipe?

10. Du point de vue universitaire, le processus de traduction a toujours été circonscrit aux étapes fondamentales de la traduction en tant qu'activité cognitive, c'est-à-dire, compréhension du texte de départ et rédaction du texte d'arrivée. Toutefois, si l'on tient compte de la dimension métacognitive de la traduction, il faut reconnaître que le processus de traduction commence au moment où le traducteur a connaissance d'un projet de traduction, autrement dit, avant de lire le texte qu'il devra traduire. De la même manière, le processus de traduction ne finit qu'au moment où le client accuse réception du texte traduit. Nous sommes de l'avis que dans la formation des futurs traducteurs on devrait considérer des activités de traduction qui ont lieu en amont et en

aval de l'acte traductionnel. Du point de vue des gestionnaires de services de traduction, quelles sont les étapes suivies dans un projet de traduction? Croyez-vous que ces étapes devraient être considérées en pédagogie de la traduction pour permettre aux apprenants d'avoir une meilleure idée du processus de traduction en tant qu'activité professionnelle?

* * *

Midi-rencontre du 18 février 2009

C'est dans les locaux de l'Université Concordia que l'ACGL a tenu son second midi-rencontre de l'année. Le thème abordé était l'équilibre entre les outils technologiques et les compétences du traducteur, sujet qui a suscité des débats nourris dans une atmosphère conviviale.

Franc succès de la journée technologique

La journée technologique annuelle de l'ACGL a eu lieu le 1^{er} mai dernier, à l'hôtel Delta-Montréal. Près de 40 participants se sont pressés pour assister à quatre conférences de haut niveau, et échanger avec leurs homologues de l'Association.



INVENTERM, UN CORPUS LEXICAL FRANCOPHONE EN LIGNE

La journée technologique a débuté avec la présentation d'Inventerm par Madame **Tina Célestin**, directrice des travaux terminologiques de l'Office québécois de la langue française; elle était accompagnée de Messieurs **André Collin** et **Francis Pedneault**. *Inventerm* est une source indispensable et un complément aux traditionnelles banques de terminologie. Cet outil accessible gratuitement en ligne à www.inventerm.com donne un accès direct à une sélection de sites répertoriés et triés sur le volet par les experts de l'OQLF. Non seulement est-il possible de lancer une interrogation par terme, via une recherche stricte ou élargie, par domaine, par site etc., mais aussi il est possible de créer une nomenclature pour vos propres besoins terminologiques. Les utilisateurs d'*Inventerm* sont également invités à signaler des sites et même de créer un projet terminologique. Lors de la présentation du site, Madame Célestin et ses confrères ont bien voulu distribuer à chaque participant une trousse d'information sur les produits de l'OQLF contenant notamment la toute récente brochure « *La rédaction de définitions terminologiques* » publiée en 2009.

FUSION, UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

La seconde conférence avait pour but de dresser un portrait du logiciel Fusion, distribué par JiveFusion Technologies Inc., que son président-directeur général, Monsieur **Alain Chamsi**, a bien voulu présenter. L'outil Fusion comporte plusieurs modules, comme la mémoire de traduction contextuelle, l'extraction terminologique bilingue, un outil d'alignement automatique ainsi que plusieurs fonctions, notamment la recherche simultanée dans plus de 100 MT et dans 100 bases de données terminologiques, l'analyse et la prétraduction, une fonction de clavardage qui lie toutes les ressources en réseau et bien d'autres fonctions et une large compatibilité. Plus d'informations au www.jivefusiontech.com.

LA TRADUCTION À L'ÈRE WIKI

Monsieur **Alain Désilets**, agent de recherches, Information interactive au Conseil national de recherches Canada, a donné une conférence sur le thème : La traduction à l'ère Wiki : comment la collaboration massive risque de changer le monde de la traduction. Par l'observation de pratiques langagières technologisées, une équipe de recherche pluridisciplinaire a étudié la pratique de rédaction et traduction du contenu collaboratif.

Au cours de cette conférence passionnante, plusieurs questions ont été posées :

Comment garantir la qualité des traductions et des ressources linguistiques dans des environnements collaboratifs libres et peu contrôlés?

Dans le modèle traditionnel, on a une sentinelle : la qualité est contrôlée par un groupe restreint d'experts. Dans le modèle collaboratif, on a une communauté auto-correctrice : la qualité est contrôlée par une communauté réunie par son intérêt pour un site ou pour une page donnés. Les actions des membres sont non concertées. Et pourtant... Contre toute attente, le modèle collaboratif engendre du contenu de très grande qualité. La durée de vie moyenne du spam et du vandalisme sur Wikipédia = 2 minutes!

Comment garantir la qualité des traductions et des ressources linguistiques dans des environnements collaboratifs libres et peu contrôlés?

La collaboration massive pourrait-elle procurer aux pigistes des avantages concurrentiels qui ont jusqu'à présent été réservés aux organismes de plus grande taille? Verrons-nous émerger une nouvelle classe de traducteurs amateurs, et cela risque-t-il de mener à une dé-professionnalisation de la traduction? Quelle est la meilleure façon pour les organismes de bénéficier de l'énergie collective de cette nouvelle classe de traducteurs amateurs?



LA RECONNAISSANCE VOCALE, DRAGON NATURALLY SPEAKING

Dernière conférence de la journée, mais non la moindre : la reconnaissance vocale et le logiciel Dragon Naturally Speaking. Madame **Delphine Gabbay**, qui représentait Nuance Communications a animé la conférence et effectué une démonstration du logiciel fort appréciée et qui a suscité une attention soutenue.

La plupart des personnes parlent à un débit moyen de 120 mots par minute, alors que leur vitesse de frappe excède rarement 40 mots par minute. Mais il est possible de créer des courriels, messages instantanés, documents et tableaux, rien qu'en parlant, de contrôler son PC, lancer ses programmes, utiliser des menus, naviguer sur Internet, au simple son de la voix.

Il ne s'agit pas là d'une scène de Star Trek ou de L'odyssée de l'espace, mais bien de Dragon NaturallySpeaking, logiciel de reconnaissance vocale. Cet outil révolutionnaire et simple d'utilisation permet de travailler plus efficacement, car il crée des documents trois fois plus vite qu'avec un clavier. Prêt pour une utilisation immédiate, il reconnaît immédiatement la voix de l'utilisateur, et s'améliore à chaque utilisation. Compatible avec les applications courantes, toutes les opérations au clavier peuvent être exécutées plus rapidement à la voix : création et édition de documents et courriers électroniques, ouverture et fermeture d'applications, contrôle de la souris et de l'ensemble du PC.

La conférencière et ses confrères ont bien voulu faire un tirage de deux logiciels Dragon : les heureux gagnants sont Sébastien Stavrindis, de l'Université Concordia et Pierrette Guillaud de RSM Richter Chamberland. Bravo!

L'ACGL adresse ses sincères remerciements aux conférenciers pour leur participation active.

Programmation 2009

Jeudi 18 juin 2009	Assemblée générale annuelle et souper Restaurant le Caveau, Montréal
---------------------------	---

L'ACGL présente aux Journées de consultation fédérale sur le programme de renforcement du secteur langagier au Canada

L'Association des conseils en gestion linguistique a été représentée par sa vice-présidente aux communications, Dominique Bohbot El Kahel, aux Journées de consultation sur le programme de renforcement du secteur langagier au Canada, dans le contexte de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne, qui se sont tenues à Gatineau les 26 et 27 janvier dernier. Un panel de 55 experts du domaine – membres du gouvernement, gestionnaires de services linguistiques, enseignants universitaires, formateurs, chercheurs, fournisseurs de technologies langagières, représentants de cabinets de traductions, organismes de développement régionaux et plusieurs autres – se sont penchés sur les défis majeurs du secteur langagier. Ces défis s'articulent notamment autour de la fragmentation de l'industrie, le manque de visibilité et de reconnaissance de la profession, l'insuffisance de la relève et des investissements en recherche et développement, la nécessité de développer les normes, la mise en marché de l'industrie canadienne sur le marché international, entre autres. Le secteur langagier doit avoir la capacité de répondre à la demande de services de traduction, d'interprétation et de terminologie afin de rayonner tant au niveau national que mondial. Les experts ont recommandé des priorités d'action et ont établi un cadre pour l'orientation de l'enveloppe budgétaire fédérale (18 millions de dollars sur 5 ans), notamment pour le volet Bourses universitaires en traduction et le volet Initiative de l'industrie de la langue. L'objectif ultime vise à servir d'incitatif aux étudiants de joindre les programmes langagiers, mais également à soutenir le développement stratégique du secteur en harmonisant les interventions.

Invitation à l'assemblée générale annuelle de l'ACGL, suivie d'un souper

L'Assemblée générale annuelle de l'ACGL aura lieu le jeudi 18 juin prochain à 17 h au restaurant Le Caveau, situé au 2063, rue Victoria, à Montréal. Veuillez réserver votre place d'ici le mardi 16 juin 2009 à l'adresse acgl.inc@gmail.com. Tout comme l'an dernier, après le cocktail, l'assemblée générale annuelle sera suivie d'un dîner (vin non compris) offert par votre Association.

Nous comptons sur votre présence à cette importante activité de revue et d'orientation de votre Association, doublée d'une occasion unique de resserrer vos liens et d'agrandir votre réseau professionnel. Si vous ne pouvez être des nôtres, veuillez nous en informer.

Renouvellement de votre adhésion

C'est le temps de renouveler votre cotisation! Le formulaire de renouvellement pour 2009-2010 est offert sur notre site Web à www.lacgl.org sous la rubrique Adhésion. Profitez de la possibilité d'adhérer comme membre entreprise, qui permet à vos collègues d'assister à toutes les activités de l'ACGL (sauf l'assemblée annuelle) au tarif de membre.

Bienvenue aux nouveaux membres

Idem Traduction, représenté par **Heidi Dumoulin** (membre entreprise)
Chantal Lajoie, CIDIF-CAELT (membre individuel)
Sylvie DuPont, Statistique Canada (membre individuel)

Carnet bleu

C'est avec un immense plaisir que l'ACGL adresse ses félicitations à la secrétaire du conseil, **Chantal Gagnon**, de l'Université Concordia qui a donné naissance à un superbe petit garçon, bébé Dominique, le 7 mai dernier. Meilleurs vœux de bonheur à la petite famille et longue vie au nouveau-né!

Info - Conseil d'administration

L'Association des conseils en gestion linguistique rappelle que quelques postes au conseil d'administration ne sont pas encore pourvus. Le conseil d'administration accueillera avec enthousiasme la candidature de l'un ou l'une d'entre vous. Nous vous invitons à communiquer avec l'un des membres du conseil si vous désirez partager avec nous cette expérience enrichissante!

Félicitations à nos membres

L'Association des conseils en gestion linguistique adresse ses sincères félicitations à **Manon Génin**, première chef, services linguistiques, Pfizer Canada Inc. qui a remporté le prix du Mérite du français du travail et dans les services, catégorie grandes entreprises, de l'Office québécois de la langue française, dans le cadre de la Francofête qui s'est tenue du 6 au 29 mars 2009. Bravo Manon! Soulignons que c'est la deuxième année consécutive qu'un membre de l'ACGL remporte ce prix prestigieux, puisqu'en 2008, c'est Nadia Palau de TELUS qui en était la récipiendaire.

http://www.francofete.qc.ca/albums/albums_merites_Francopub.html



Manon Génin (2^e à partir de la gauche) posant avec de hauts dignitaires de l'OQLF et du Secrétariat à la politique linguistique.

Merci à nos commanditaires

Si vous désirez commanditer l'une de nos activités à caractère social, nous vous prions de communiquer avec l'un des membres de notre conseil d'administration dont les coordonnées se trouvent sur notre site web www.lacgl.org.
